

LE PARC ELISABETH

Fiche 5 – Situation des zones de confort potentielles

1. CARACTERISATION DE L'ENVIRONNEMENT

Commune : Koekelberg et Ganshoren

Superficie : 21 hectares

Vocation : Parc historique

Caractéristiques : Ce parc d'architecture classique du 19^{ème} siècle a un tracé longitudinal comportant une double avenue centrale avec une grande berme gazonnée. Il est bordé de pelouses latérales, de massifs d'arbres et d'arbustes présentant divers arrangements.

Situation : Ce parc situé dans l'axe du boulevard Léopold II est bordé dans sa partie est par l'avenue des Gloires Nationales et l'avenue du Panthéon. Il est coupé par l'avenue Jacques Sermon pour se prolonger dans la partie ouest qui accueille la basilique du Sacré-Cœur.

Equipements : Plaine de jeux pour les petits avec bac à sable et engins à grimper, terrain de basket et de football macadamisé, zone de chiens en liberté avec pictogramme au sol, réverbères, bancs, poubelles, borne fontaine, panneaux d'information, local des gardiens.

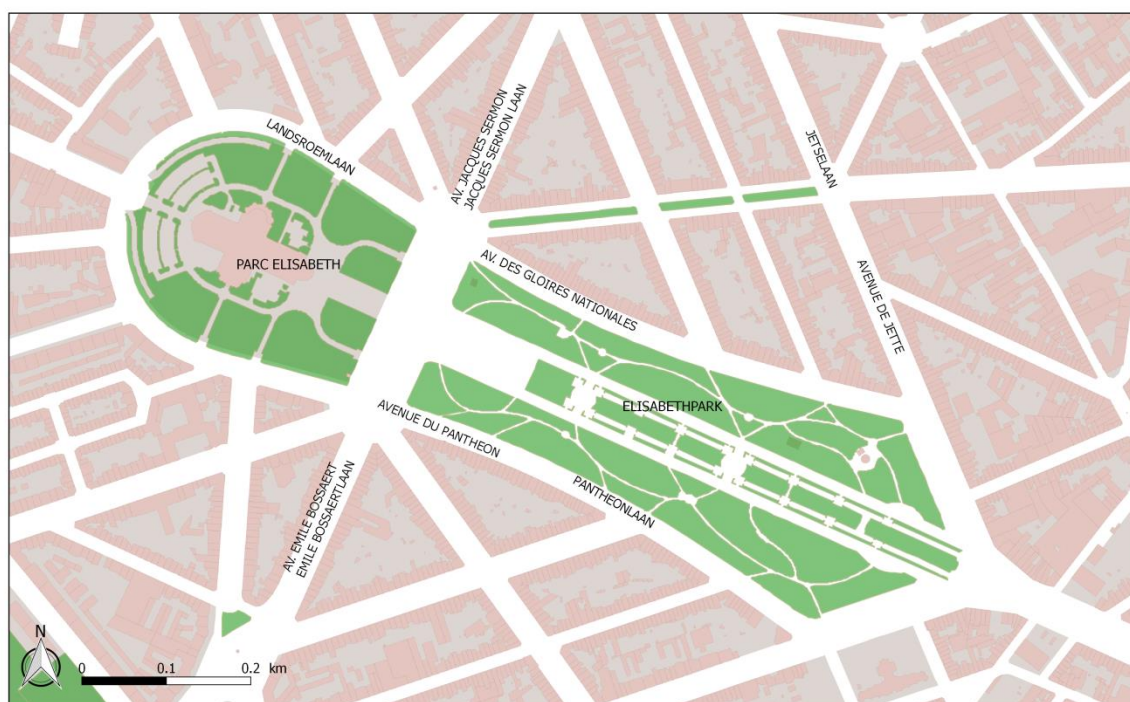
Entrées : Un total de 18 entrées permet l'accès au parc. Les accès au parc se font par les avenues des Gloires nationales, de Jette, de la Liberté, du Panthéon, Emile Bossaert et Jacques Sermon. Par l'avenue Charles-Quint, on accède aussi à l'arrière de la Basilique.

Population : Les zones entourant le parc Elisabeth compte jusqu'à plus de 250 hab/ha. Le minimum équivaut à 80-120 hab/ha.

Statut : Site classé depuis le 8 novembre 1972

Gestionnaire : Bruxelles Environnement

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale



Légende

■ Espace vert



Realizé avec / Verwetlijkt door middel van Brussels UrbES
Distribution / Verspreiding & Copyright CDRB-CRIG
Fond de plan / Achtergrond : © IGN-NGI

Figure 1 : Localisation de la zone. Source : Bruxelles Environnement, 2015



2. SITUATION ACOUSTIQUE

2.1. POINTS DE MESURES

Bureau d'étude : AIB-VINÇOTTE ECOSAFER S.A.

Dates de la campagne : du 7 au 14 février 2006

Types de mesures :

- Courtes durées : 93 points
- Longues durées : 3 points et 7 points (24h)

Conditions météo : Absence de précipitation, vent faible

2.2. CONSTATS

L'ambiance sonore du Parc Elisabeth est très bruyante, avec un L_{Aeq} variant globalement entre **53 et 73 dB(A)**.

Ce parc est totalement entouré, et même traversé, de voiries, celles-ci étant la source de bruit principale. Les zones les plus bruyantes (niveaux sonores supérieurs à 70 dB(A)) se situent à hauteur de l'avenue Jacques Sermon (zone mauve sur la carte). Le rond-point Simonis est également particulièrement bruyant (zone est du parc).

Le tunnel Léopold II (entrées et sorties) engendre beaucoup de bruit (niveaux supérieurs à 65 dB(A)). De plus, il fait pénétrer les nuisances sonores en profondeur dans le parc.

Aux abords du parc, sur les chemins qui longent directement les avenues, les niveaux sont supérieurs à 60 dB(A) (zone bleue). Ils peuvent même dépasser 65 dB(A) lorsqu'on se rapproche des voies de trams.

Au centre du parc, les niveaux sonores sont moins élevés que ceux relevés en périphérie. Néanmoins, l'ambiance sonore reste bruyante avec des valeurs variant entre 55 et 60 dB(A). Le niveau sonore le plus bas (53 dB(A)), a été relevé à proximité de la basilique (portion jaune-orange sur la carte).

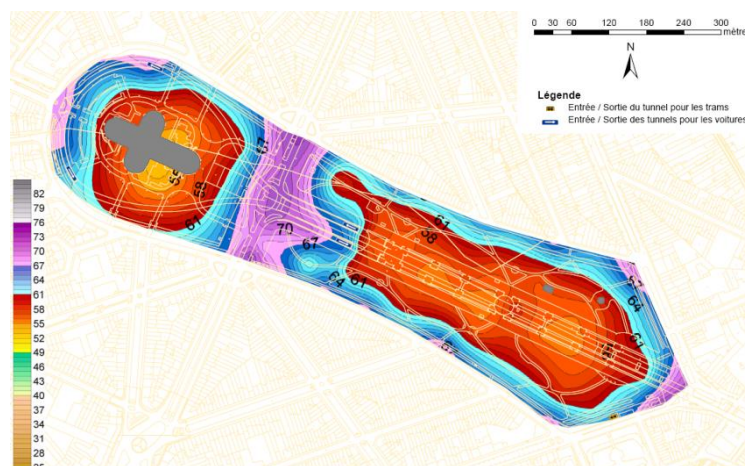


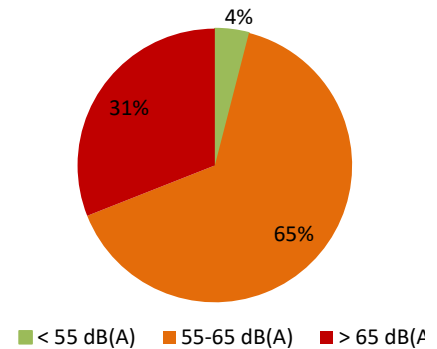
Figure 2 : Niveaux sonores L_{Aeq} dB(A) – 2006 journée/semaine.
Source : AIB-VINCOTTE ECOSAFER S.A. 2006

2.3. VALIDATION DU POINT NOIR

Les valeurs sonores L_{Aeq} mesurées dans le Parc Elisabeth en 2006 ont été confirmées par l'étude réalisée par le BRAT en 2010 dans les espaces verts de Bruxelles (L_{den} , voir référence).

Seulement 4% du parc est soumis à des niveaux sonores inférieurs à 55 dB(A). 65% de la superficie du Parc Elisabeth est soumise à des niveaux sonores compris entre 55 et 65 dB(A). Les 31% restant ont un niveau sonore supérieur à 65 dB(A).

Ambiance sonore du parc Elisabeth (L_{den})



Le parc est donc considéré comme un point **noir acoustique** dont l'assainissement est **prioritaire**.

3. FACTEURS INFLUENÇANT LE BRUIT

3.1. TOPOGRAPHIE ET PROFIL DES LIEUX

La topographie du Parc Elisabeth est relativement plane. Par conséquent, les sources de bruit venant des voiries périphériques ne rencontrent pas d'obstacle à leur propagation et entrent en profondeur dans le parc.

3.2. AXES ROUTIERS ET FERROVIAIRES A PROXIMITE

L'ambiance sonore du Parc Elisabeth est considérablement influencée par le trafic routier et le trafic des transports en commun (bus, tram).

Différents axes routiers, présentant une circulation assez importante, entourent le parc : l'avenue des Gloires Nationales (également empruntée par trois lignes de bus et le tram 87), l'avenue Charles-Quint, l'avenue du Panthéon (également empruntée par le tram 19 et le bus 355), l'avenue de la Liberté et l'avenue de Jette. Ces voiries (limitation de la vitesse à 50 km/h) sont ouvertes en permanence sauf en cas de tempête ou d'événement majeur.

Le parc est scindé en deux parties par l'avenue Jacques Sermon. Cet axe routier comporte deux fois deux bandes de circulation dans chaque sens et permet notamment de rejoindre les accès « Basilique » des tunnels. Cette avenue est également empruntée par la ligne de tram 49.

Les entrées et sorties des tunnels routiers de la petite ceinture se situent à proximité du parc (partie ouest, accès « Basilique » et partie est).